

DEC190577 DR13

**Décision relative au tarif des produits de l'unité UMS3426 intitulée BIOCAMPUS MONTPELLIER : Plateforme Intégrée de Biophysique et de Biologie Structurale (PIBBS)**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision n°DEC162807DAJ en date du 18 janvier 2017 nomination de M. Jérôme VITRE aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Languedoc-Roussillon à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017 ;

**Vu** la décision n°DEC180338DAJ en date du 25/01/2018 donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Languedoc-Roussillon notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les tarifs des diverses prestations réalisées par la Plateforme Intégrée de Biophysique et de Biologie Structurale (PIBBS) de l'UMS3426 intitulée BIOCAMPUS MONTPELLIER sont fixés selon le barème joint en annexe.

**Article 2 :**

Ces tarifs prennent effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Article 3 :**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 05 février 2019

Pour le président – directeur général  
et par délégation,  
Le délégué régional  
Jérôme VITRE

## Tarification

### Nouvelles Prestations

## **PIBBS RMN** - Plateforme Intégrée de Biophysique et de Biologie Structurale

Nom Prestation	Nature Unité d'œuvre	Prix Public interne HT	Prix Public externe HT	Prix Privé HT
Heure de spectrométrie	Heure	3,20 €	28,89 €	48,00 €